

Séance du 9 avril 2021

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Exprimés
15	12	14
VOTES		
Abstention	Pour	Contre
0	14	0
DATE DE LA CONVOCATION		
31 mars 2021		
DATE D’AFFICHAGE		
2 avril 2021		
SECRETAIRE DE SEANCE		
Bernard MOLOT		

L'an deux mille vingt et un et le neuf avril à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gérard DAUTREPPE, Maire.

Présents : ACCABAT Samuel, BARRIER Bruno, CHARRIERE Frédéric, CLOQUEMIN Marielle, FERRANDEZ Emeline, JACOB Valérie, JEANMONOD Cécile, LEMAHIEU Danielle, LIMOUSIN Henri, MANGEON Cyril, MOLOT Bernard.

Procurator(s): BARTHELEMY Lucrèce donne procurator à LEMAHIEU Danielle, MARTINELLI Jean-François donne procurator à DAUTREPPE Gérard

Absent(s) excusé(s) : -

Absent(s) : WLODARCZYK Isabelle.

OBJET	DENOMINATION DES VOIES
-------	------------------------

M. le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la délibération du 6 novembre 2020 par laquelle a été votée la dénomination de l'ensemble des voies de la commune. Or, une erreur d'orthographe a été relevée sur un nom propre, ce qui implique de devoir délibérer pour baptiser correctement cette voie.

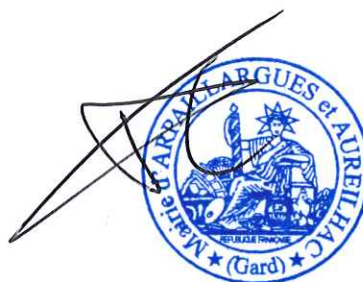
La « Grand'rue François Mitterrand » devient désormais la « Grand'rue François Mitterrand ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 14 voix pour :

- ADOPTE de rectifier le nom de la voie en « Grand'rue François Mitterrand »

Fait à Arpaillargues et Aureilhac les jour, mois et an susdits.

Le Maire, Gérard DAUTREPPE



Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de NIMES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :
et publication du : 20/04/2021

